

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : S. P. R. — VAUD : *Comité central.* — *Assemblée générale.* — *Cotisations.* — *Communications au Bulletin.* — *Dans les sections : Orbe.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Convocation.* — *Un canard envolé.* — U. I. P. G. — DAMES : *Les contribuables de Coligny et les institutrices primaires.* — NEUCHÂTEL : *Aux sociétaires.* — *Comité central.* — *Section de Neuchâtel.* — *Statistique.* — *Nouveaux sociétaires.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : LOUIS MEYLAN : *Dessin et musique.* — M. SCHENKER : *L'Ecole active au degré supérieur de l'Enseignement des langues vivantes.* — R. D. : *A propos de l'écriture suisse.* — INFORMATIONS. — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

Le Comité central S. P. R. recommande instamment à tous les correspondants qui polémisent dans l'*Educateur* ou le *Bulletin* d'éviter soigneusement les attaques personnelles contre les tenants d'idées adverses ; de telles attaques desservent la cause qu'elles prétendent soutenir ; elles sont désobligeantes pour des collègues, qui, sincèrement, exposent leur opinion et elles sont indignes de gens cultivés.

Le Comité central compte donc sur la bonne volonté de tous pour que la discussion dans notre journal garde une tenue digne de notre titre d'éducateurs.

VAUD

COMITÉ CENTRAL S. P. V.

Dans sa séance du 11 février, le C. C. s'est constitué comme suit :

Président : M. Michel Ray, Cossonay, téléphone 3852.

Secrétaire et Placement : Mme Jeanne Patthey, Faoug, tél. 2 89.

Caissier et vice-président : M. Charles Gonthier, Yverdon, tél. 6 44.

Bulletinier : M. Edouard Besse, Grandson, tél. 42 17.

Archiviste : M. Charles-Louis Meylan, Lavey, tél. 101.

Le Bureau de Mauborget 12 (tél. 2 92 26), est ouvert *chaque samedi* de 16 à 17 heures. Chaque membre du C. C. y est à tour de rôle à la disposition des collègues.

Premier samedi du mois : M. Michel Ray, président.

Deuxième samedi du mois : Mme J. Patthey.

Troisième samedi du mois : M. Ed. Besse.

Quatrième samedi du mois : M. Ch-Ls. Meylan.

Cinquième samedi du mois : M. Ch. Gonthier.

MM. Ray et Besse sont seuls détenteurs d'un appareil téléphonique ; les autres membres sont atteints par commission.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1939**Election du Comité central**

<i>Sections</i>	<i>Effectif</i>	<i>Votants</i>	<i>%</i>
1. Aigle	96	16	17
2. Aubonne	41	9	22
3. Avenches	25	8	16
4. Cossonay	60	14	24
5. Echallens	56	9	16
6. Grandson	31	25	81
7. Sainte-Croix	26	2	8
8. Lausanne	262	111	43
9. La Vallée	25	3	12
10. Lavaux	44	11	25
11. Morges	82	33	40
12. Moudon	54	9	17
13. Nyon	62	19	31
14. Orbe	91	26	29
15. Oron	38	8	21
16. Payerne	50	8	16
17. Pays d'Enhaut	23	1	4
18. Rolle	26	12	47
19. Vevey	108	29	26
20. Yverdon	80	32	40
Totaux	1280	385	moyenne 30 %

Sont élus : Besse Edouard, 312 voix ; Meylan Charles, 151 voix.

Suppléant : Dégallier Marcel, 133 voix.

Obtient des voix : Willnegger Jean, 86 voix. *Le Comité.*

COTISATIONS S. P. V. 1939

La cotisation 1939, fixée par l'Assemblée générale, est de 20 fr., égale à celle de l'année dernière.

Dans le numéro d'aujourd'hui de notre Bulletin, vous trouverez un bulletin de chèque postal. Pour vous épargner du temps et des frais, pour faciliter le travail du caissier S. P. V., utilisez ce bulletin pour le paiement de votre cotisation.

Le caissier : Ch. GONTHIER.

COMMUNICATIONS AU BULLETIN

Nous rappelons une fois de plus que toute correspondance pour la chronique vaudoise doit être adressée au bulletinier vaudois, *M. Ed. Besse*, à Grandson, et non, comme ce fut trop souvent le cas en 1938, à notre rédacteur en chef, à Vevey. Les communications, pour pouvoir paraître dans le plus prochain numéro du *Bulletin corporatif*, devront être à Grandson pour le **samedi soir** au plus tard.

N'écrire que d'un côté de la page.

Le Bulletinier sortant remercie tous les correspondants de sections et occasionnels qui ont bien voulu lui faciliter la tâche. Que l'on réserve bon accueil à son successeur, pour lequel il forme les meilleurs vœux de réussite.

Ch. G.

La Rédaction remercie bien sincèrement le Correspondant vaudois sortant de charge de sa collaboration ; elle se félicite des excellents rapports entretenus avec lui et souhaite la plus cordiale des bienvenues à son successeur.

DANS LES SECTIONS

Orbe. — Leçon de gymnastique pour institutrices, mardi 28 ct. à 17 h. 30. Local habituel.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

Le Comité a décidé de convoquer l'Assemblée administrative annuelle pour le

jeudi 23 février 1939, à 15 heures,

Brasserie centrale, rue de la Croix-d'Or 2, au 1er étage.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la séance administrative de février 1938.
2. Rapport du président.
3. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes.
4. Election du président, de 2 vice-présidents et de 8 membres du Comité.
5. Fixation de la cotisation pour 1939.
6. Désignation *a)* des délégués dans les diverses associations dont l'U. I. P. G. fait partie ;
b) des vérificateurs des comptes ;
c) des représentants de l'U. I. P. G. dans les commissions de nomination.

Le président, arrivé au terme de son mandat de 3 ans, n'est pas rééligible.

L'article 8 des statuts prévoit que l'assemblée administrative ordinaire est obligatoire pour les membres actifs.

La séance sera précédée d'un repas (facultatif) qui aura lieu à 12 h. 30, à la *Brasserie moderne*, rue du Vieux-Collège 4.

Notre collègue Charles Favre qui vient d'être nommé membre honoraire de l'U. I. P. G. sera fêté à l'occasion de cette réunion à laquelle assisteront les représentants des sociétés pédagogiques voisines et amies. (*Pour tous détails, voir circulaire.*)

Le Comité compte que vous répondrez nombreux à son appel :
— pour prouver notre attachement à notre Ecole populaire et à nos institutions démocratiques ;
— pour montrer notre désir de ne pas laisser amoindrir notre situation morale et matérielle ;
— pour entourer ceux qui auront à conduire notre barque au cours des prochaines années.
Ch. D.

UN CANARD... ENVOLÉ

Ou plutôt, c'est le contraire. On lui a coupé les ailes... Depuis quelques jours un bruit courait avec persistance : une réduction très sensible de la retenue sur nos salaires était décidée en haut lieu ; dès le 1^{er} juillet on en goûterait les effets. Aussitôt, chacun se demande : quels en seront les bénéficiaires ? Les pères de famille ont été servis une première fois ; ne va-t-on pas penser aux célibataires ? Et les dames, si durement touchées, n'auront-elles pas droit au gâteau ? Non, dit un troisième, la justice veut que tous les fonctionnaires bénéficient de la réduction... etc., etc.

Aussi, pour couper court à toute discussion, on alerta le président de la Fédération qui, mardi 7 février, fut reçu par M. le président Perréard.

Adieu veau, vache, cochon, couvée.

— Jamais, il n'est entré dans les intentions du Conseil d'Etat de faire quoi que ce soit au cours de l'année 1939. Et pour 1940, il ne faut pas songer au rétablissement, mais seulement à une amélioration de nos salaires. —

Déclarations claires, lapidaires, ne laissant subsister aucun doute sur les intentions de nos autorités.

Qu'allons-nous faire ? En ce qui concerne notre section, la chose est décidée : un comité de rédaction a été adjoint au correspondant au *Bulletin* et puisque nous avons eu l'occasion tout dernièrement de nous convaincre que notre journal est régulièrement lu par nos Autorités, nous ne cesserons de batailler par la plume tant que nous n'aurons obtenu satisfaction.

L'auteur de ces lignes a rencontré l'autre jour le sympathique maire (c'est un collègue) d'une commune de la Rive gauche : « Mon vieux, tu ne te doutes pas combien la situation s'est améliorée ; preuve en est le rendement des impôts. Ainsi dans ma commune, essentiellement rurale, le centime additionnel donnera 20 cts de plus que l'an dernier. Et, c'est général ; tous mes collègues maires en ont l'heureuse surprise. »

Vous pensez bien que l'Etat doit aussi s'en apercevoir. Va-t-on lésiner encore longtemps pour donner à chacun ce qui lui est dû ? En cette année d'élections multiples, va-t-on laisser à la Politique le soin de résoudre le problème ?
L. S.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

Assemblée, avec l'Amicale des Ecoles enfantines, le *mardi 28 février*, à 17 h., salle 2 du Département de l'Instruction publique.

Causerie de Mme Fatio-Naville : Projet du Cartel d'hygiène sociale et morale « Une maison d'accueil pour prostituées majeures ».

Le Comité.

**LES CONTRIBUABLES DE COLOGNY
ET LES INSTITUTRICES PRIMAIRES**

Le Grand Conseil s'est occupé, dans une de ses dernières séances, de l'achat d'une parcelle de la commune de Coligny, au chemin Byron. Il s'agissait de fixer la part de l'Etat et la part de Coligny, dans cet achat commun.

Question qui ne nous intéresse pas particulièrement, direz-vous. Attendez la suite.

A un député qui s'étonnait que la commune de Coligny, réputée fort à son aise, n'eût pas pris entièrement à sa charge les frais de cet achat, un autre député a rétorqué que la part de la commune de Coligny (22 000 fr.) représente déjà un énorme sacrifice. « *Si vous voulez répartir 22 000 fr. entre ces 210 électeurs, a-t-il dit, ils devront payer plus de 100 fr. par tête. Essayez de demander un supplément de 100 fr. par contribuable en ville. Vous n'y arriveriez jamais.* »

Si, Messieurs, vous y êtes arrivés. Et vous avez fait mieux encore ! En décembre 1934, vous avez voté une retenue de **100 fr. par mois** sur les salaires des institutrices primaires. Et cette retenue, vous la prélevez depuis 50 mois. Calculez ce que cela représente !

Il est vrai que vous vous êtes attaqués à des femmes, et qui ne sont pas électriques !

J. B.

NEUCHÂTEL**AVIS AUX SOCIÉTAIRES**

Nous avons l'avantage d'annoncer aux membres de la S. P. N. que la maison *Guye-Rosselet*, rue de la Treille, à Neuchâtel, leur accordera une réduction de 10 % sur tout achat fait chez elle, mais sur présentation de la carte de sociétaire.

La maison est spécialisée dans les articles de voyage, la maroquinerie, les voitures d'enfants et les parapluies. *Comité central.*

COMITÉ CENTRAL

(Séance du 28 janvier.)

La séance est consacrée en bonne partie à l'examen des comptes et à l'établissement du budget pour 1939.

Comptes. — Nos comptes bouclent par un boni exceptionnel de 900 fr. environ. Moins de dépenses, en particulier, pour la défense des traitements et notre assemblée générale, qui n'a été que d'une demi-journée.

Il est heureux que nous puissions augmenter notre petite réserve, trop faible encore par rapport à notre effectif, et en regard des surprises que recèle l'incertitude des affaires. Continuons donc notre œuvre de fourmis, jusqu'au retour de la folle quiétude des jours d'autrefois.

La Caisse d'entr'aide a franchi sa quatorzième étape en rendant de nouveaux services, mais sans épuiser le montant de ses ressources formées des cotisations et du revenu de la fortune. L'excédent des recettes est de 213 fr. Sans l'apport des cotisations, soit 405 fr. il aurait fallu attaquer nos réserves pour suffire aux dépenses.

Deux nouveaux prêts ont été consentis en 1938 pour un montant de 500 fr. Il a été payé 83 indemnités journalières de remplacement pour institutrices et 5 ½ pour instituteurs. Un secours a été accordé à un orphelin.

Le caissier fait constater que, depuis sa fondation, la Caisse d'entr'aide a permis à 24 malades, soit 3 instituteurs et 21 institutrices, de bénéficier d'une indemnité de remplacement.

Budget. — Le projet de budget pour 1939 est adopté.

Il prévoit 7170 fr. de recettes et 7050 fr. de dépenses.

Pour la Caisse d'entr'aide, il n'est pas possible d'établir à l'avance un état des dépenses. Cependant, en tenant compte de la moyenne annuelle et des engagements en cours, la cotisation de 1 fr. par membre suffira avec les intérêts à faire face aux prévisions concernant les secours.

Notons que le C. C. maintient une subvention de 250 fr. en faveur de l'Exposition scolaire qui a bouclé ses comptes de 1938 par un déficit.

Pour en finir avec les affaires de trésorerie, le caissier qui est en proie à l'horrible tourment de ceux qui ont, actuellement, des fonds à placer, demande à ses pairs de le sortir d'embarras. Il lui est donné d'excellents conseils, certes meilleurs que les taux d'intérêt dont maître Julien devra se contenter pour quelques éléments de notre modeste portefeuille.

Assemblée des Délégués. — Cette assemblée est fixée au samedi 18 mars, à Neuchâtel, Nouveau collège des Terreaux.

L'ordre du jour paraîtra dans un prochain numéro du *Bulletin*.

Les comités de section voudront bien procéder à la nomination de leurs délégués respectifs. Nous rappelons (Statuts, art. 23) que les sections de moins de 51 membres ont droit à 2 délégués ; c'est le cas du Val-de-Ruz ; toutes les autres ont droit à 3 délégués.

Les présidents de section font partie de droit de la délégation.

Suppression de classe. — Le C. C. est sollicité d'intervenir au sujet de la suppression de l'une des deux classes de l'Ecole active de Neuchâtel.

La décision prise par la Commission scolaire de Neuchâtel étant

basée sur des motifs d'ordre financier et administratif, le C. C. estime qu'il ne peut intervenir dans cette affaire.

Cette décision ne doit pas être interprétée comme un désaveu des principes de l'école active. Ceux-ci, bien au contraire, doivent continuer à pénétrer notre enseignement dans une mesure conciliable avec les exigences légales.

Assurance responsabilité civile et accidents. — A plus d'une reprise, des démissionnaires de l'enseignement ont demandé s'ils pouvaient continuer de jouir des avantages offerts par nos contrats collectifs en matière d'assurance accidents et responsabilité civile.

Il n'en est rien, et les comités de section voudront bien en prendre note.

De plus, il est porté à la connaissance des assurés que, selon une déclaration de la « Neuchâteloise » adressée en janvier dernier au C. C., les accidents résultant de la pratique du patin sont couverts sans surprimes, même titre que pour les sports énumérés à l'art. 1^{er} des conditions particulières de notre contrat, et dont voici la teneur : « Art. 1^{er} : *Les accidents survenant en pratiquant la bicyclette, le ski, le bobsleigh, sont couverts par la présente assurance, à l'exclusion de toutes courses, concours ou épreuves d'entraînement à ceux-ci.* »

Cours universitaire. — Un cours universitaire placé sous les auspices des autorités scolaires et de notre association a débuté à Fleurier, le 27 janvier. Il comporte plusieurs causeries que donnera M. J. Baer, professeur de zoologie à l'Université, sur ce sujet : « Oiseaux de chez nous ».

S'il en est encore temps, nous recommandons ce cours à nos collègues.

Raccordement. — Dans sa précédente séance, le C. C. avait soulevé la question d'un meilleur raccordement entre les programmes secondaire et primaire, surtout en ce qui concerne le français.

Ensuite d'une démarche du bureau du C. C., le Département de l'Instruction publique provoquera une entrevue entre les deux groupes d'intéressés.

Dans la discussion que soulève cette heureuse communication, on apporte des preuves nouvelles de l'exaspérante bigarrure qui règne en matière de grammaire dans les milieux secondaires. Non seulement il y a des divergences entre localités, mais on n'arrive pas à créer l'unité entre maîtres d'un même collège. Espérons que l'on sortira de ce pêle-mêle.

Un autre point qui sera examiné dans cette conférence, c'est celui de l'admission, au Collège classique de Neuchâtel, des élèves provenant des localités foraines. Ces derniers ne sont admis qu'à la suite d'un examen, tandis que les citadins sont inscrits sur simple présentation de leur bulletin de promotion. Il s'agira d'obtenir que les portes des classes latines s'ouvrent aux élèves de la banlieue aux

mêmes conditions que pour leurs camarades de la ville, c'est-à-dire moyennant production de notes suffisantes obtenues lors du dernier examen de fin d'année.

L'équivalence serait souhaitable aussi pour les candidats aux écoles secondaires. Mais l'on se heurte, ici, à la préparation en langue allemande qui varie beaucoup d'une localité à l'autre et ne répond pas toujours aux exigences, ce qui justifierait le maintien de l'examen d'entrée.

Chômage. — Le C. C. tentera une autre démarche auprès du Département de l'Instruction publique, en faveur des porteurs du brevet primaire qui n'ont pas réussi à se caser dans l'enseignement.

Pour les occuper et leur procurer quelques ressources, on pourrait, semble-t-il, les mettre en stage dans certaines de nos classes, les plus chargées par exemple, et assimiler ce séjour dans l'enseignement à celui que font de jeunes chômeurs dans des camps de travail. Comme ces derniers, ils recevraient une rétribution qui serait à la charge de la Confédération, de l'Etat et des communes.

A noter qu'une cinquantaine de jeunes institutrices et quelques instituteurs sont actuellement réduits au chômage, intermittent pour ceux qui ont la chance de faire des remplacements.

Aussi faut-il espérer que la requête du C. C. sera accueillie avec bienveillance.

Prolongations de la scolarité. — Cette question est actuellement en discussion au sein d'une commission du Grand Conseil. D'après certains échos, il ne semble pas qu'on soit entré dans les vues que la S. P. N. a eu l'honneur d'exposer au Département de l'Instruction publique par lettre du 16 mars 1938. J.-Ed. M.

SECTION DE NEUCHÂTEL

Nous apprenons que l'assemblée générale annuelle de cette section aura lieu, samedi 25 février, à 15 heures, à l'Auditoire des Terreaux.

J.-Ed. M.

STATISTIQUE

Le recensement de nos sociétaires est terminé.

L'effectif est tombé de 408 membres à 397; diminution, 11.

Voici, du reste, la répartition par section. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année dernière :

Neuchâtel, 88 (94); Boudry, 56 (56); Val-de-Ruz, 39 (40); Val-de-Travers, 57 (57); La Chaux-de-Fonds, 87 (89); Le Locle, 70 (72). J.-Ed. M.

NOUVEAUX SOCIÉTAIRES

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Henri Reichenbach, instituteur, à Bôle, et à Mlle Simone Gertsch, institutrice, aux Cernets, qui ont été reçus membres de la S. P. N., il y a peu de temps. J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DESSIN ET MUSIQUE¹

L'enseignement humaniste recourra donc, pour atteindre plus complètement la fin qu'il se propose, à l'opération des œuvres plastiques de tout genre : architecture, sculpture, peinture, dessin, dans lesquelles, non moins que dans les œuvres littéraires, s'exprime, pour qui sait les lire, l'aspiration de l'homme à un ordre vivant ; ainsi que ces nuances dans la façon de concevoir et d'ordonner les valeurs, qui différencient les unes des autres les diverses civilisations.

N'est-ce pas une impiété que de laisser tant de trésors noircir et s'encrasser lentement dans les musées ? la vie qui rayonne d'eux éveillerait le petit d'homme à une vie plus ardente et plus belle. M. A. Gide parle avec reconnaissance des promenades que ses maîtres de l'Ecole alsacienne lui faisaient faire, tous les mardis après-midi, aux monuments de l'architecture et dans les musées de Paris. Toutes les écoles devraient suivre cet exemple, partout où il y a, sur une place ou dans un musée, un édifice, une statue ou une peinture dignes d'être contemplés.

Car la contemplation d'une œuvre d'art, attitude active de l'être tout entier, cultive la raison aussi bien que la sensibilité et informe donc en humanité l'être tout entier. Evidemment, c'est l'œuvre elle-même que l'on contemple avec le plus grand profit. Il ne faut cependant pas sous-estimer la valeur de la contemplation intense de reproductions (gravures, photographies, projections lumineuses). Ce n'est qu'un reflet, mais ce reflet, on le contemple souvent dans des conditions plus propices au recueillement que le va-et-vient d'un musée. Dans les cités sans monuments ni collections, on pourra donc, néanmoins, mettre le petit d'homme au bénéfice de la vertu informatrice des chefs-d'œuvre des arts plastiques. Et l'enseignement humaniste doit le faire, s'il veut mériter son nom.

Il faut, cependant, pour que ces œuvres délivrent leur message, que l'enfant soit préparé à le recevoir. Car « l'art n'est intéressant, note le peintre Eugène Carrière, que lorsqu'il nous parle des choses que nous avons appris à connaître ». C'est ici le rôle de la discipline qui figure dans nos programmes sous la rubrique : « dessin ». « Dans cet enseignement, continue Carrière, une grande place devrait être réservée à des promenades dans la rue, les usines, ateliers, paysages, enfin au spectacle de la vie. Le maître exciterait à l'admiration et à la compréhension des belles lignes, des effets de lumière, des gestes significatifs... Les élèves prendraient des notes, recueilleraient des

¹ Pages tirées de *Les Humanités et la Personne*, par Louis Meylan, à paraître en avril prochain dans la Collection d'actualités pédagogiques. (Delachaux et Niestlé, éditeurs.)

souvenirs, et, comme d'autres, pour les lettres, font des relations de voyage, ils reproduiraient de mémoire les effets, formes, actions qui les ont frappés... Préparés par l'amour renseigné de la nature et ayant conscience d'eux-mêmes, ils sauront mieux distinguer le sens de l'œuvre d'art qui leur parle de la vie... L'éducation par les yeux doit être regardée comme la plus indispensable, la plus élémentaire et absolument générale. » On trouvera, dans l'ouvrage dont nous venons de tirer ces lignes, le texte d'une causerie faite par ce probe artiste au Muséum d'histoire naturelle ; modèle suggestif de cette initiation aux formes que devrait donner le maître de dessin. Passant en revue les squelettes de la galerie d'anatomie, il montre comment « chaque membre a le caractère de l'ensemble » et comment la forme de chaque être est, « de l'ensemble au plus petit détail, d'accord avec sa fonction ». Et il conclut : « Sous nos yeux, dans ce musée de nature, les formes se suivent et se lient, riches de leur infinie variété, éloquentes par leur commune essence. En vérité, le musée des squelettes est un musée d'art, le plus admirable de tous, le plus riche en suggestions fécondes... »

Précédée par cet apprentissage du langage des formes, des volumes, de la couleur et de la « valeur », la présentation des chefs-d'œuvre de la plastique ajoutera sa vertu à la vertu des œuvres d'expression littéraire. Et l'efficacité de cette initiation à toutes les valeurs humaines, que sont, une fois de plus, les humanités, en sera considérablement accrue.

* * *

Mais il est un « charme » plus puissant encore que la littérature et les arts plastiques, c'est la musique. Les Grecs le savaient bien. Parmi tant de textes qui attestent le rôle central qu'ils assignaient à cet art dans les humanités, je me bornerai à transcrire quelques lignes de Platon et d'Aristote.

La musique qui « pénètre jusqu'à l'âme et la rend belle » est pour Platon, « l'art éducateur par excellence ». Dans *La République*, il justifie ce point de vue dans une de ces conversations sinueuses qui font l'inimitable, et l'intraduisible charme de ses dialogues : « La musique, y dit-il en substance, est la discipline maîtresse de l'éducation, parce que le rythme et l'harmonie ont au suprême degré le pouvoir d'éveiller dans l'âme le besoin de la beauté ; et que, par conséquent, le jeune homme en qui cette exigence aura été ainsi éveillée recherchera tout ce qui est beau pour s'en nourrir et devenir par là un homme accompli ; tandis que tout ce qui est laid l'offusquera et le repoussera. Et cela dès sa plus tendre jeunesse, avant qu'il puisse s'en rendre compte par la raison, cette raison que, plus tard, il accueillera en amie, parce qu'en vertu du rapport intime qui se trouve entre elle et l'éducation qu'il a reçue, il lui semblera la connaître depuis toujours. »

Aristote s'exprime dans le même sens, mais *more geometrico* : « Il suffirait, dit-il, pour démontrer la puissance morale de la musique ; de prouver qu'elle peut modifier nos sentiments. Or, certainement, elle les modifie... Qui nierait que les œuvres des musiciens enthousiasment les âmes ? Et qu'est-ce que l'enthousiasme, sinon une modification toute morale ? »

Tous les Grecs sentaient comme ces deux philosophes ; c'est pourquoi la musique était au centre de leurs humanités. Mais les Romains ne la considéraient que du point de vue utilitaire (rituel) et, en dehors des cérémonies du culte, comme un divertissement. Ils ne lui firent aucune place dans l'école, et nos « humanistes » guère davantage (à la réserve de Rabelais, de V. de Feltre, de Martin Luther...) Et nous en sommes encore là, à peu de chose près. Un de ceux qui, parmi les modernes, ont le plus vivement senti la gravité de cette lacune, c'est l'ami et le prophète de Richard Wagner, Frédéric Nietzsche : « Il manque à notre éducation, écrit-il, l'âme de la musique, inspiratrice du mouvement et de la forme ». Et il caractérise en ces termes les effets d'une information musicale : « Les âmes se meuvent en harmonie avec le rythme souverain et libre. Animées d'une noble loyauté, inspirées par la passion supérieure à toute personnalité, elles brûlent de l'ardeur à la fois puissante et paisible de la musique, de cette ardeur qui, des profondeurs inépuisables, jaillit à la lumière. »

De fait, notre enseignement humaniste retardé, dans ce domaine plus que dans tout autre. Il ne s'est pas intégré l'événement spirituel le plus considérable des temps modernes : le développement imprévisible et inouï qu'a pris justement la musique. Si l'on considère, en effet, que la suite impressionnante des grands créateurs musicaux, de Josquin des Prés et de Palestrina à Wagner, à Brahms et à César Franck, marquée par les sommets qui s'appellent J.-S. Bach, Mozart et Beethoven, est le seul accomplissement que, sur le plan de la création artistique, nous puissions mettre en parallèle avec la suite des sculpteurs et des architectes helléniques (des artistes inconnus qui ont sculpté les frontons d'Egine et d'Olympie, à Praxitèle et à Lysippe, en passant par Polyclète et par Phidias) ; si l'on note que la musique tend à devenir — le langage se spécialisant de plus en plus dans l'*analyse* des sentiments et des idées — le seul moyen suffisant d'exprimer et de *communiquer* une vie affective de plus en plus nuancée et complexe, on peut mesurer l'impuissance d'« humanités » qui ne présentent pas à l'enfant et à l'adolescent ce chant multiple et magnifique, et se privent ainsi de l'instrument le plus propre à agir sur les sources profondes de la vie spirituelle, la musique « qui creuse le ciel ».

LOUIS MEYLAN.

L'ÉCOLE ACTIVE

au degré supérieur de l'Enseignement des langues vivantes.

Comment appliquer les méthodes de l'école active dans l'enseignement des langues étrangères au degré supérieur des écoles secondaires ? Dans des classes d'une trentaine d'élèves, le problème paraît à première vue insoluble. Faire de la conversation est une chose quasi impossible. On ne peut avoir recours qu'à certains stratagèmes, qui consistent par exemple à inviter tous les élèves à poser des questions sur un texte lu et répété à la maison. Ceux qui ont trouvé une question lèvent la main. Le maître en désigne un, qui dit sa question. Puis il procède de même pour la réponse. Autre moyen : Corriger en commun un travail (rédaction ou thème) qu'un élève a écrit au tableau pendant la première partie de la leçon. Il y a encore d'autres procédés de ce genre, qui certes ont du bon, mais qui ne développent guère l'imagination et l'esprit d'initiative des élèves. Le travail par escouades est déjà plus fructueux. Faire et jouer un récit par deux ou plusieurs élèves, soit en improvisant, soit en préparant le dialogue d'avance ; faire réciter devant la classe des dialogues tirés de la vie pratique, tels qu'ils sont contenus par exemple dans le livre de M. P. Hedinger¹ ; tout cela est excellent, parce que cela éveille à un plus haut degré l'attention et l'intérêt des camarades qui écoutent.

Mais au cours de littérature ? Là, vraiment, l'emploi des méthodes de l'école active semble beaucoup plus difficile. Pourtant, des moyens excellents, trop peu connus, peuvent être recommandés : D'abord, la lecture en chœur de poésies ou même de morceaux en prose ; puis le chant, surtout le chant populaire, qui permet même de faire goûter aux élèves la beauté des dialectes². La musique et les arts plastiques peuvent également animer et embellir l'enseignement. Un élève raconte par exemple la vie d'un artiste ou d'un compositeur, ou résume un de ses opéras ; quelques élèves jouent avec plusieurs instruments un choix de cette œuvre ; puis si le sujet s'y prête, la classe entière entonne des parties chorales, comme par exemple le chœur des chasseurs du *Freischütz*, ou celui des pèlerins du *Tannhäuser*.

Et le théâtre, le théâtre proprement dit ? De tout temps, il a été le point culminant de l'activité collective scolaire. Seulement, il a le défaut de demander beaucoup de temps et des efforts soutenus, et de ne pouvoir intervenir qu'à de rares occasions, par exemple à certaines fêtes scolaires.

¹ P. Hedinger-Henrici, *Sprechen Sie deutsch ?* Ed. Spes, Lausanne.

² Dans les classes supérieures du Collège de Genève, les élèves doivent apporter à toutes les leçons le *Schweizerisches Pfadfinderliederbuch*, et l'on chante presque à chaque leçon.

Or, il y a un théâtre qui, lui, peut être toujours sous la main, et dont les acteurs, minuscules il est vrai, sont infatigables, c'est le Théâtre de Marionnettes. Des marionnettes à gaine sont ici bien préférables à celles à fil, parce qu'elles sont d'un maniement beaucoup plus facile et que — comme Mme George Sand l'a si bien dit — elles donnent libre cours à la fantaisie. Ces poupées animées peuvent devenir les plus précieux auxiliaires dans l'enseignement des langues. J'en ai fait pour mon compte, l'expérience depuis de nombreuses années dans mon enseignement de l'allemand à des élèves des deux dernières classes du Collège de Genève (17 à 19 ans).

Dans un coin de ma classe, se dresse un imposant théâtre guignol, dont le rideau rouge est orné d'une lyre d'or. Ces petits tréteaux sont le don d'un de mes anciens élèves. Ils ont été améliorés, aménagés et modernisés par les classes qui se succédèrent devant mon pupitre. Jeux de lumière électrique, décors, perfectionnements techniques des coulisses, tout cela a donné l'occasion à des garçons débrouillards de faire preuve de leurs capacités. Même la salle a pris un aspect plus accueillant, les élèves l'ayant eux-mêmes ornée de vitraux peints à la main ; de sorte qu'en entrant, on a tout de suite l'impression d'être dans un milieu respirant la « deutsche Gemütlichkeit » d'autrefois.

Ce petit théâtre est devenu un auxiliaire indispensable à mon cours de littérature. Alors que, dans le temps, je m'égosillais à raconter les farces de Hans Sachs par exemple, je dis maintenant à mes élèves que, s'ils veulent apprendre à connaître cet aimable dramaturge, ils n'ont qu'à désigner une équipe de cinq ou six camarades qui sera chargée de leur en jouer une œuvre. La tâche que ces élèves assument est multiple : Il s'agit d'abord d'adapter le texte (choix de la pièce, des coupures etc.), travail délicat, pour lequel ils ont souvent recours à mes conseils. Puis, c'est la préparation qui commence : Deux élèves, chargés de lire les rôles, s'exercent d'abord chez eux jusqu'à ce qu'ils arrivent à les lire d'une manière aussi correcte et aussi expressive que possible. Ensuite viennent les répétitions : Deux autres élèves s'occupent du maniement des poupées et un troisième, le machiniste, tient les contacts électriques et le cordon du rideau. L'équipe ainsi constituée peut s'adjoindre des collaborateurs, qui l'aideront à créer les décors appropriés, à tailler les têtes des poupées, à les habiller, etc. Tout ce travail, bien entendu, se fait en dehors des heures de classe.

Le jour de la représentation, généralement à la dernière leçon d'un trimestre, un élève écrit au tableau le titre de la pièce et les noms des personnages. Puis il fait en allemand un exposé succinct de l'action, pour que ses camarades arrivent ensuite mieux à comprendre ce qui va se jouer. Les trois coups retentissent, le rideau

se lève, la classe entière se transforme en un auditoire des plus attentifs. Les entr'actes sont égayés par des chants allemands, entonnés par les élèves, et ayant trait, autant que possible, à l'époque où se passe l'action de la pièce (à propos de Hans Sachs, des chansons de lansquenets, d'étudiants ambulants, etc.).

Ainsi, les trimestres et les semestres finissent « en beauté ». On se quitte avant les vacances en gardant de l'école une impression de joyeuse collaboration et de jouissance esthétique. Inutile de dire que des impressions comme celles-ci resteront gravées pour toujours, et que Hans Sachs, pour ne parler que de lui, ne sera pas, dans la mémoire de mes anciens élèves, un vieux bonze au sujet duquel on a dû ânonner une page de manuel, mais bien le poète génial qui, grâce à sa fantaisie naïve et son esprit d'observation, a su dessiner les travers de son temps et même ceux de tous les temps.

* * *

Pour terminer, je donnerai ici une liste des sujets qui ont été adaptés par mes élèves à ma petite scène scolaire :

1° *Hans Sachs, Der fahrende Schüler im Paradies*. Cette farce fut même traduite en vers français par un élève de la dernière classe et jouée à l'occasion de la Kermesse du Collège (1931). Des centaines de personnes parmi lesquelles des artistes comme Jaques Dalcroze, l'ont vue et applaudie.

2° *La descente aux enfers du Docteur Faust*. Deux élèves de la volée de 1930 en ont fait une adaptation raccourcie et modernisée qui sert encore de base à nos représentations actuelles.. Pour la même Kermesse, un élève en a fait une version française en prose, qui fut jouée avec succès devant le même auditoire que la pièce précédente.

3° *Hans Sachs, Eulenspiegel mit dem blauen Hosentuch*.

4° *Hans Sachs, Das Kälberbrüten*.

5° *Hans Sachs, Der schwangere Bauer*.

6° *Das alte Tellenspiel* (ausgewählte Szenen) Insel Bücherei.

7° *Kasperl als Rechtsanwalt* (adaptation allemande de la farce de Pathelin).

8° *Kotzebue, Das Posthaus von Treuenbrietzen* (éd. Reclam 890).

9° *Kotzebue, Das Landhaus an der Landstrasse*, farce.

10° *Muzl, der gestiefelte Kater* (éd. Reclam 5247).

11° *Hofmannsthal, Jedermann* (scènes choisies).

12° *Lessing, Minna von Barnhelm* (les premières scènes et celle de Riccault).

13° *Friedell, Goethe im Examen*. Cette farce du spirituel écrivain viennois existe aussi dans une traduction française de Manfred Schenker parue dans la *Revue Belge*, 9^e année, tome I^{er}, N° 6.

14° *Wiechert, Das Spiel vom deutschen Bettelmann* (choix de scènes), éd. Albert Langen, Munich. Fut joué avec des projections lumineuses et des morceaux de musique (gramophone).

15° En outre, des élèves ont essayé de dramatiser eux-mêmes des récits qu'ils avaient lus en classe, par exemple la Chanson de Hildebrand ou le Procès pour l'ombre d'un âne de Wieland.

M. SCHENKER.

A propos de l'écriture suisse.

Dans le tableau qui a paru samedi 28 janvier, manque la numérotation que j'avais indiquée. Le A (1) est le A majuscule de l'écriture suisse, le grand A (2) est la capitale, le H (3) est le H de l'écriture suisse, le H (chiffre 4) est la capitale.

R. D.

INFORMATIONS

CONCOURS DE LA FONDATION « POUR L'AVENIR »

« Pour l'Avenir », Fondation pour la Justice sociale dans l'éducation, a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par des aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

De par ses statuts, la Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement doués. Le Comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander à M. R. Ehrat, secrétaire de la Fondation, 34, Chemin de l'Etang, Châtelaine.

Les demandes qui ne seraient pas présentées dans les formes ci-dessus ne pourront pas être prises en considération, non plus que celles qui seraient adressées après la clôture de l'inscription, laquelle est fixée au 28 février prochain.

Le Comité de la Fondation.

TEXTE LITTÉRAIRE A la foire.

...les paysans et leurs femmes s'en venaient vers le bourg, car c'était jour de marché. Les hommes allaient, à pas tranquille, tout le corps en avant à chaque mouvement de leurs longues jambes torses, déformées par les rudes travaux. Leur blouse bleue empesée, brillante, comme vernie, ornée au col et aux poignets d'un petit dessin de fil

blanc, gonflée autour de leur torse osseux, semblait un ballon prêt à s'envoler, d'où sortaient une tête, deux bras et deux pieds.

Les uns tiraient au bout d'une corde une vache, un veau. Et leurs femmes, derrière l'animal, lui fouettaient les reins d'une branche... Elles portaient au bras de lourds paniers... Et elles marchaient d'un pas plus court et plus vif que leurs hommes, la taille sèche, droite et drapée dans un petit châle étriqué, épinglé sur leur poitrine plate, la tête enveloppée d'un linge blanc, collé sur les cheveux et surmonté d'un bonnet.

(Contes choisis.)

G. DE MAUPASSANT.

LES LIVRES

L'enfant et le poison, par Gina Zangger ; Félix Alcan, éditeur, Paris.

La technique moderne a posé à portée de l'enfant toutes sortes de produits nocifs. Les accidents ne sont pas rares et l'on doit se préoccuper de préserver les petits contre les dangers qui les menacent.

Comme il ne peut être question d'une mise en garde consistant en une formule écrite, l'auteur propose qu'on donne au produit dangereux une odeur nauséabonde qui incite l'enfant à le repousser.

Les arguments de Gina Zangger, appuyés sur de multiples documents, présentent de l'intérêt pour les pédagogues et les médecins comme pour les parents.

Arithmétique, degré supérieur, par Margot et Buxcel. — Librairie Payot. — Illustré.

A l'usage des classes primaires du canton de Vaud, les auteurs ont préparé un nouveau manuel d'arithmétique qui remplacera son prédécesseur, utilisé pendant plus de trente ans par les élèves du degré supérieur. Ce manuel fait suite à celui du degré moyen paru en 1935. Exactement élaboré sur le plan du programme officiel qui a subi dernièrement des modifications assez importantes, il sera pour les maîtres un guide précieux. Il introduit dans chaque chapitre une partie théorique simple, courte mais suffisante. De nombreux exercices qui tous mettent à contribution la réflexion de l'élève, remplacent les questions un peu trop mécaniques que jusqu'ici il devait résoudre. La partie « Géométrie » bien qu'élémentaire, constitue une base solide aux connaissances que doit posséder le futur apprenti ou le futur agriculteur. En comptabilité, le nouveau livre initie l'écolier aux questions qui, dans la vie pratique, se posent à chacun. Enfin, le calcul oral habitue le jeune chiffreur aux simplifications et abréviations permettant un calcul de tête rapide et sûr.

L'ÉCOLE LEMANIA

PREVOIT
tous les cas

LAUSANNE

PRÉPARE
à tous les examens

♦ **Cours officiels d'allemand** organisés par le Canton et la Ville de St-Gall à
L'INSTITUT POUR JEUNES GENS
 sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**

L'unique école privée de Suisse avec cours off. d'allemand. Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité, diplôme commercial). Sports.
Juillet-sept. : Cours de vacances. **Prospectus.**

Langue allemande

ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme, Demandez prospectus gratuit à Ecole de commerce Gademann, Zurich.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE HORTENSIA AU MONT-sur-LAUSANNE (Altitude 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. L'excellente formation que reçoivent les élèves, la valeur pratique et morale de l'enseignement, la situation climatique du Mont (dans la belle campagne vaudoise, quoique à proximité immédiate de la ville de Lausanne), les bonnes conditions hygiéniques dans lesquelles travaillent les jeunes filles permettent de recommander cette institution aux parents et aux éducateurs. Les élèves qui réussissent les examens finaux reçoivent un diplôme. Le comité de patronage a tenu à faire de l'Ecole HORTENSIA une institution dont l'enseignement a une réelle valeur, en dépit du prix de pension modéré.

Demandez le prospectus et le programme détaillé des cours à la Direction.

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, Chemin des Cèdres (Chauderon) — LAUSANNE

BACCALAURÉATS - - MATURITÉS

Raccordement aux collèges et gymnases

Past. Paul Cardinaux, direct.

Tél. 33 599 ou 22 599

INSTITUT LINGUISTIQUE POUR JEUNES FILLES

Inter Silvas

Wangen an der Aare

Etude spéciale et très soignée des langues **allemande** - anglaise - italienne. Cours commerciaux. Tous les sports. Site charmant, entouré de forêts et de montagnes. S'adresser à la Direction.

Prêts

en 12 à 24 mensualités, **sans caution**, rapides, avantageux, **discrets**, aux membres du corps enseignant. Références de 1^{er} ordre. Va sur

place. Timbre-réponse. **Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.**

Bibliothèque Nationale
Suisse,
BERNE.

J. A.

Société de
BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 193.000.000.—

GENÈVE

2, Rue de la Confédération

Agences :

**Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge**

NEUCHÂTEL

8, Faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, Place Saint-François

Agences :

**Place de la Riponne
Aigle, Morges**

CHAUX-DE-FONDS

10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

FLORENCE-SIENNE

et l'Ombrie : Assise, Pérouse,
Orvieto. Au retour : Pise,
Gênes, Chartreuse Pavie.

10 jours à Pâques. - Se renseigner auprès de **M. Chantrens, inst., Montreux.**

POUR TOUS VOS TRAVAUX

D'ÉLECTRICITÉ — GAZ — EAU — TÉLÉPHONE

ADRESSEZ-VOUS A

BORNET S.A., 8, RUE DE RIVE
G E N È V E

TÉLÉPHONE 50250

DEVIS GRATUIT

RABAIS SPÉCIAL ACCORDÉ AU PORTEUR DE CETTE ANNONCE

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

**L'ÉCOLE
LEMANIA**

PREVOIT
tous les cas

LAUSANNE

PRÉPARE
à tous les examens

on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un

Caran d'Ache

LES CRAYONS SUISSES DE QUALITÉ

ALLEMAND ou italien garanti en 2 mois. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prépar. Examens emplois fédéraux (3 mois). Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois. Références. **ÉCOLE TAMÉ, Baden 57** ou **Neuchâtel 57.**

**Winterthur
Accidents**

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur